

**Habitations familiales**  
**1032 Romanel-sur-Lausanne**  
**VD**

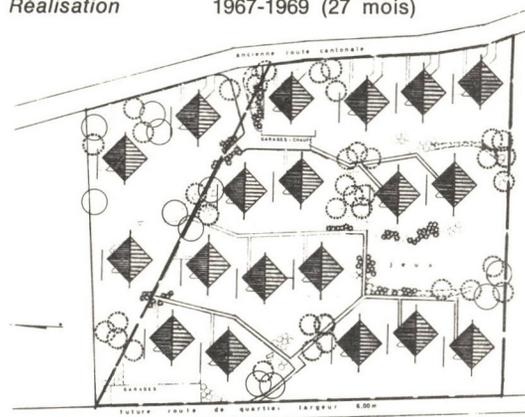
*Architectes* P. Grand & A. Gold,  
SIA-EPFL,  
Lausanne

*Ingénieur* E. Dupuis, SIA,  
Nyon

*Coordonnées topographiques* 536.480 / 156.710

*Conception* 1967

*Réalisation* 1967-1969 (27 mois)



*Programme*

Recherche d'un principe de maison familiale offrant le maximum possible de surfaces habitables et d'espace intérieur. Par la réalisation en un seul chantier de 16 villas (3 villas se sont ajoutées en cours de travaux), le coût du gros œuvre et des équipements communs est comprimé au maximum. Cependant, malgré la répétition de l'enveloppe et de la structure, la disposition et les aménagements sont conçus au gré de chaque propriétaire :

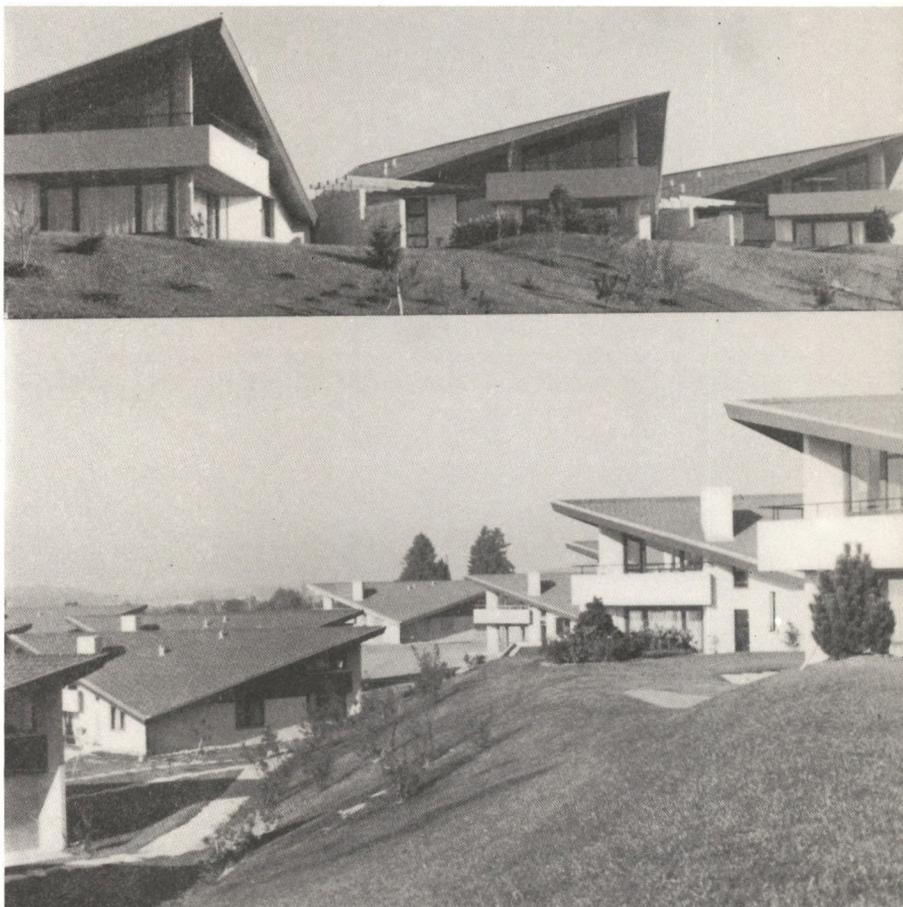
- villas de 7 ½ pièces ou 5 ½ pièces avec garage ;
- 5 ½ pièces avec studio indépendant ;
- 3 ½ pièces avec appartement de 3 pièces indépendant.

Une surface dallée avec pergola prolonge chaque villa et la relie à sa voisine.

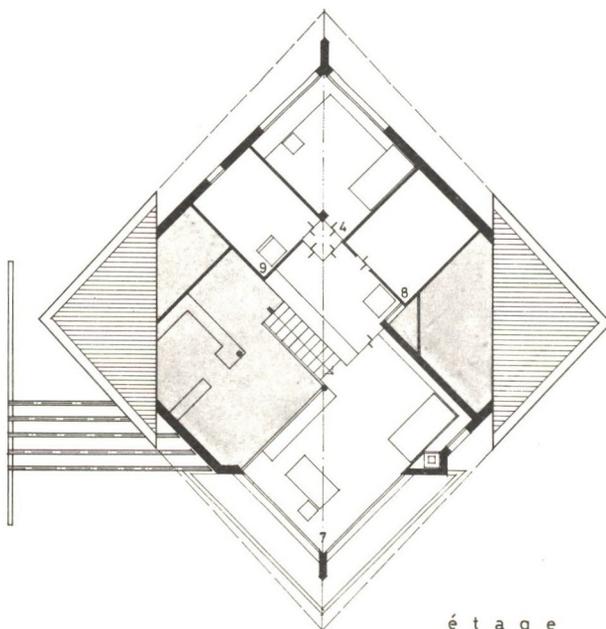
Chaufferie commune pour l'ensemble. Deux groupes de boxes garages recouverts de gazon et plantation sont situés en périphérie pour supprimer toute circulation motorisée dans le quartier.

*Caractéristiques*

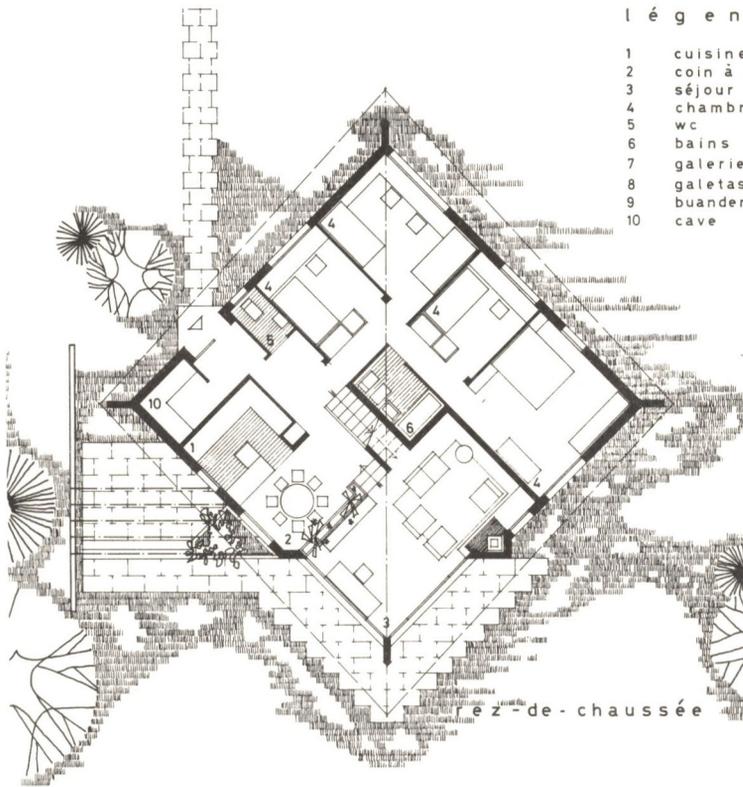
Prix au m<sup>3</sup> (y compris équipements fixes, non compris extérieurs et mobilier : villas : Fr. 195.— ; chaufferie et conduites à distance, garages : Fr. 110.—.



Cube SIA de l'habitation : 645 m<sup>3</sup>.  
Cube SIA locaux communs, chaufferie et garages : 1280 m<sup>3</sup>.  
Surface du plan de quartier (16 villas) : 14 000 m<sup>2</sup>.  
Surface des parcelles privées : 730 m<sup>2</sup>.  
Surface des emplacements communs : 2300 m<sup>2</sup>.



é t a g e



Surface bâtie : 130 m<sup>2</sup>.  
Surfaces brutes : 195 m<sup>2</sup>.  
Surfaces utiles : 165 m<sup>2</sup>.  
Caractéristiques du terrain :  
pente irrégulière de 5 % à 10 % norma-  
lement orientée vers l'ouest.  
Accès par l'est et par l'ouest.  
Altitude 620 mètres.

*Problèmes particuliers*

La coordination des problèmes d'implantation, de circulation, d'équipements et de vie collective a été assurée par un plan de quartier. Aucune clôture intérieure. Propriété commune d'un terrain de jeux aménagé pour les enfants.

**Construction**

Murs de façades en Siporex, dalles et piliers en béton armé. Charpente mixte : poutrelles métalliques et chevrons bois, avec isolation soie de verre. Couverture en ardoise d'éternit. Parapets de balcons préfabriqués. Séparations en brique, plafonds de l'étage et avant-toit lambrissés. Menuiserie bois naturel, vitrerie en simili-glace. Sols tapis, pierre ou brique. Murs crépis recouverts d'une dispersion granulée. Cheminée d'agrément.

**Equipements :** le chauffage général et la production d'eau chaude sont assurés par un circuit primaire depuis la chaufferie collective. Une régulation propre à chaque villa permet un réglage entièrement indépendant. Ventilation mécanique de la cuisine.

Les cheminements pour piétons sont réalisés en plaques de ciment sur sable.

L'éclairage général du quartier est commandé par une cellule photo-électrique.

*Problèmes particuliers :*

La construction, réalisée directement sur terre-plein, a exigé une isolation hydraulique complète en jute asphalté à joints soudés sous tous les dallages et murs porteurs. Un parpaing sépare la zone jour de la zone nuit. Pour assurer la libre répartition des espaces de la zone des chambres à coucher, la dalle d'étage repose sur trois piliers. La structure porteuse métallique de la toiture ne repose qu'en quatre points du plan, afin de permettre la souplesse d'aménagement intérieur.

*Bibliographie :*

Habitation N° 8, août 1970  
Eternit N° 72, mars 1971  
AS 1/1972

